

Intitulé du GT : « Déploiement de la technologie de communication 5G et effets sanitaires associés »

Les candidats doivent posséder des compétences dans les domaines suivants :

Compétences en physique / biophysique

- physique des champs électromagnétiques, de la transmission de données, des technologies de communication sans fil ;
- expologie et métrologie des champs électromagnétiques ;
- modélisation de l'exposition professionnelle et en population générale aux champs électromagnétiques ;
- interaction physique ondes-environnement et biophysique ondes-corps ;
- caractérisation des rayonnements, mesure de l'exposition individuelle.

Interaction des champs électromagnétiques avec le vivant :

- bioélectromagnétisme, modélisation des interactions champs électromagnétiques - vivant ;
- toxicologie ;
- épidémiologie,
- médecine : notamment oncologie, dermatologie, neurologie, physiologie du sommeil, santé mentale.

Compétences en évaluation des risques :

- évaluation qualitative et quantitative des risques sanitaires ;
- méthodologie d'évaluation de niveau de preuve ;
- santé publique ;
- santé environnement.

Compétences en réglementation

- réglementation dans le domaine des champs électromagnétiques.

Compétences en santé-travail

- ergonomie ;
- santé au travail.

Compétences en sciences humaines et sociales

- sociologie des controverses, du risque, de l'innovation ;
- histoire et philosophie des sciences et des techniques.